

Au niveau juridique, les concerts **Nouveaux Virtuoses** sont une association loi 1901 régulièrement déclarée à la Préfecture de Police de Paris.

Au niveau de son fonctionnement, l'association est ainsi structurée :

- Un président : Francis Valluet
- Un trésorier : Pierre Yves Brézillon
- Une chargée de la logistique : Emmanuelle Langlois Saigne
- Un comité artistique composé de :
 - **David Lively**, pianiste, titulaire de grands prix internationaux - Long Thibaud, Reine Elizabeth, Tchaïkovski – et membres du jury de nombreux concours. Il est aussi enseignant et est appelé à donner de nombreuses master classes.
 - **Eugen Indjic**, pianiste, titulaire de grands prix internationaux – Chopin de Varsovie, Leeds, Rubinstein – Il est enseignant et donne des master classes à la Schola Cantorum à Paris, au conservatoire de Moscou ou à la Juilliard School de New-York.
 - **Marie Henriette d'Armaillé**, pianiste de formation, a œuvré durant de nombreuses années à la promotion internationale d'interprètes de musique classique dans le cadre de l'AFA (Ministère des Affaires Etrangères)

- Un cabinet d'expertise comptable agréé assure le suivi des comptes.